farah Inside

MAGAZINE GRATUIT

FARAH INSIDE N° 9 - AVRIL 2024



L'ASSURANCE MALADIE OBLIGATOIRE A 140 ANS

INNOVATIONS MÉDICALES
La chirurgie esthétique : la liposuccion au laser à la polyclinique Farah

ACTUALITÉ
Rencontre stratégique entre la CNPS et la polyclinique Farah

INTERVIEWS
Mr KONE G.K
Président ASACI

EVENTS
Cérémonie d'inauguration IRM-3 TESLAS

POLYCLINIQUE

Certifiée ISO 9001 version : 2015

La polyclinique FARAH a reçu le renouvellement de son **certificat ISO 9001 version 2015.** Notre système est composé de **14 processus** dont **8 processus métier : Hygiène hospitalière, Accueil , Consultations externes, Urgences, Hospitalisation, Réanimation, Bloc opératoire, Analyse de biologie médicale.** Ces 8 processus sont entourés par processus de management et 4 processus support : **Ressources Humaines, Achats, Maintenance biomédicale, Pharmacie.**



afaq

Certificat

Certificate

N° 2021/90464.3

Page 1 / 1

AFNOR Certification certifie que le système de management mis en place par :
AFNOR Certification certifies that the management system implemented by

POLYCLINIQUE FARAH

pour les activités suivantes :
for the following activities

ACCUEIL, URGENCES, CONSULTATIONS EXTERNES, ANALYSES BIOLOGIQUES, HOSPITALISATION, BLOC OPERATOIRE, REANIMATION ET HYGIENE HOSPITALIERE.

RECEPTION, EMERGENCY, OUTPATIENT CARE, MEDICAL LABORATORY, INPATIENT CARE, OPERATION THEATRE COMPLEX, INTENSIVE CARE UNIT AND HOSPITAL HYGIENE.

a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par :
has been assessed and found to meet the requirements of:

ISO 9001 : 2015

et est déployé sur les sites suivants :
and is developed on the following locations:

MARCORY RESIDENTIEL PLACE DOMINAH, 11 BP 2956 ABIDJAN 11 – COTE D'IVOIRE

2024-02-11 — 2027-02-10

Julien NIZRI
Directeur Général d'AFNOR Certification
Managing Director of AFNOR Certification

afnor

EDITORIAL

Le Président Directeur Général

Dr Oualid ZAHREDDINE



La politique sanitaire de notre pays, bien qu'annoncée en 2011, aura été consacrée formellement par la Loi N° 2019-677 du 23 Juillet 2019, portant orientation de la politique de santé publique de Côte d'Ivoire.

Les huit principes fondamentaux mis de l'avant dans cette loi et qui vont influencer les Plans Nationaux de Développement Sanitaires (PNDS) successifs sont : l'équité, l'égalité, la justice sociale, l'éthique, la solidarité nationale, la rigueur, la transparence et l'innovation.

La réalisation de ces objectifs majeurs ont induit d'autres textes réglementaires notamment la Loi N° 2014-131 du 04 Mars 2014, ayant nécessité une réforme hospitalière (réf Loi N° 2019-678 du 23 Juillet 2019) pour sa mise en œuvre, avec un impact majeur sur l'écosystème sanitaire dont nous faisons partie.

Dans la présente parution, nous abordons la problématique de la Couverture Maladie Universelle (CMU), en jetant un regard sur sa genèse mondiale, c'est à dire la première Couverture Maladie Universelle (CMU) obligatoire au monde, celle de l'Allemagne en 1884, les enjeux qu'elle implique et les enseignements à en tirer.

Bonne lecture !

farah
FONDATION

RÉCÉPISSÉ DE DÉCLARATION

D'ASSOCIATION N° 1648 /MS/DGAT/DAG/SDVA

Le Ministre de l'intérieur et de la Sécurité, conformément à la loi N°60-315 du 21 septembre 1960 relative aux associations, donne aux personnes ci-dessous énumérées, récépissé de déclaration pour l'association définie comme suit :



TITRE : **FONDATION FARAH**

SIEGE SOCIAL : ABIDJAN-MARCORY,
QUARTIER RESIDENTIEL,
RUE F24, ANGE

CARREFOUR COUR LOKO GRAND BLOC
ADRESSE : 11 BP 2956 - TEL : 27 21 26 00 93 / 27 21 23 08 00

OBJET : l'association dénommée **« FONDATION FARAH »** A POUR OBJET DE :

- Participer à l'amélioration de la pratique médicale et paramédicale nationale pour une amélioration permanente de la qualité des soins à la population ;
- Participer à la promotion des prestations médicales nationales ;
- Participer à la fédération des acteurs sanitaires soutenus par de solides Partenaires Public-Privé (PPP) pour une meilleure communication et un meilleur partage des connaissances et des moyens entre les intervenants du système sanitaire national ;
- Contribuer au développement de la recherche et de l'Enseignement Post-Universitaire (EPU) en mettant l'accent sur les études scientifiques comparatives avec les partenaires scientifiques internationaux et régionaux ;
- Renforcer l'information sanitaire pour l'amélioration de « la vie en bonne santé » et la lutte contre les mortalités et les morbidités sectorielles ;
- Contribuer au développement et à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans les structures de soins ;
- Participer à l'accessibilité sociale et géographique des soins sur le territoire national par des actions concrètes salvatrices à tous les paliers de la pyramide sanitaires ;
- Participer à la lutte contre les indigences morbides par des interventions étudiés vis-à-vis de certains cas sociaux complexes, dans la mesure des possibilités disponibles ;
- Soutenir les actions des femmes et de la jeunesse, sur des projets sanitaires jugés innovateurs et porteurs pour l'amélioration du système de soins en termes de
- Responsabilités Sociétales d'Entreprise (RSE) ;
- Participer aux actions sociales, humanitaires, communautaires à l'échelle nationale et internationale, ayant un lien direct ou indirect avec ses objectifs ou susceptible de lui permettre de les atteindre.

NOM ET PRENOMS DES MEMBRES
DU BUREAU EXECUTIF

Président : M. Oualid ZAHREDDINE
Directeur Exécutif : M. DOUA Blé Siméon

SOMMAIRE

06 **DOSSIER SPECIAL**
- L' assurance maladie obligatoire à 140 ans
- La Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE)

14 **INTERVIEW**
- M. Mamadou G.K. KONE **(ASACI)**
- Dr Joseph BOGUIFO **(FOASPS)**
- Dr. Sery Jean Morin **(PSPCI)**
- Dr KANGAH Atchin Kwassy **(FARAH)**

22 **INNOVATIONS MEDICALES**
- Première greffe de cornée à la polyclinique Farah
- La chirurgie esthétique : la liposuccion au laser à Farah

25 **ACTUALITE**
- Un pas dans l'enseignement : la polyclinique Farah et l'université Saint Joseph (USJ) de Beyrouth unissent leurs forces
- La polyclinique Farah : scène Éternelle d'un tournage inoubliable
- Coopération sanitaire sous-regionale : renforcement des soins de sante au Mali et au Burkina
- Rencontre stratégique entre la CNPS et la polyclinique Farah

30 **EPU**
- Enseignement Post Universitaires : la radiologie interventionnelle dans la prise en charge des fibromes uterins
- Les autres EPU réalisés

33 **EVENTS**
- Vers un avenir de santé prometteur : la polyclinique Farah à la conférence de haut niveau en Afrique de l'Ouest
- Polyclinique Farah : acteur clé de la journée de la radiologie francophone noire
- Une collaboration innovante entre nayou et Farah : l'atelier sur la grossesse, le confort, et la poussée

44 **ACTIONS SOCIALES**
- Caravane de la santé
- La fondation Farah s'engage aux côtés du maire de bingerville pour célébrer les femmes lors de la fête des mères.
- Alliance entre la fondation solidarité pour tous et la fondation farah : une vision commune

53 **LET'S GO AHEAD**

farah *Inside*

MAGAZINE INTERNE
DE LA POLYCLINIQUE FARAH

M. DOUA Blé Simeon
Conseiller du PDG
Directeur de Publication

Toussaint KOFFI
Réalisation Conception graphique

Onesime GNAKO
Graphiste

M. TOHABI Etie
Assistant de direction

Fatima N'DONGO
Responsable service communication & marketing

Guy Landry KOUD'HOU
Responsable Multimedia

Mme. Olga KONAN-YAO
Assistante de direction



farah Inside



DOSSIER SPÉCIAL

1884-2024 : L'ASSURANCE MALADIE OBLIGATOIRE A 140 ANS



LES TROIS GRANDS PERES FONDATEURS DE L'ASSURANCE MALADIE



Louis René VILLERME
(1817-1898)



Otto VON BISMARCK
(1782-1863)



Rudolf VIRCHOW
(1821-1902)

Par M. DOUA Blé Siméon
Expert - Conseil en Management de la santé

1 PIARRON et VILLERME les précurseurs de la protection socialisée

Comme précurseur ou un des plus connus, on peut citer un philanthrope du 18ème siècle du nom de PIARRON De Chamousset lequel rédigea en 1754 un plan de maison d'association pour des soins accessibles à tous, moyennant une cotisation de sommes modiques : une sorte de mutualisation de risques en France. Voici un bref historique.

En 1770, il rédigea un nouveau projet intitulé « **Mémoire sur les compagnies d'Assurance pour la santé** » dans lequel il demanda au Roi d'autoriser toute compagnie qui a un objet utile et de nommer des commissions pour veiller à ce que les promesses faites par les compagnies soient tenues. C'est en référence des dispositions existantes contre les naufrages et les incendies qu'il fit cette proposition de mutualisation des moyens pour une accessibilité sociale aux soins de santé.

PIARRON De Chamousset (1717-1773) peut donc être considéré comme l'un des précuseurs de l'assurance-maladie même si elle ne vit pas le jour de son vivant.

Au XIX siècle, avec la révolution industrielle et son cortège de méfaits (maltraitance, avilissement, exposition aux accidents de travail et intoxication) décrit par **Dr Louis René VILLERME**, le concepteur de la médecine du droit du travail, va naître un mouvement intellectuel et scientifique pour la défense du droit du citoyen pour sa santé et de la solidarité.

La solidarité avait été, est et restera certainement le principe structurant de base de toute politique de santé et d'accès aux soins dans l'Union Européenne. Elle peut être considérée comme le socle du "***modèle social européen***". Elle a été mise en œuvre par le mouvement mutualiste au début de l'ère industrielle.

2 WIRCHOW et BISMARCK, les pères Fondateurs de l'Assurance Maladie Universelle Obligatoire

La révolution Française va donner un élan majeur par la déclaration des droits de l'homme et du citoyen (loi du 1793-ART 21). C'est de là qu'est né le principe de la sécurité sociale que le chancelier Allemand Otto VON BISMARCK va opérationnaliser avec la création de la première assurance maladie obligatoire au monde au plan national en Allemagne avec :

• La loi de 1883, portant obligation de droit de protection des ouvriers

• La loi de 1884, portant création d'une assurance maladie obligatoire

Marquons un arrêt pour examiner l'évolution du droit de la santé en Allemagne sur la première Assurance Maladie Nationale obligatoire au monde :

A la base de cette législation allemande en faveur d'une protection nationale universelle, il faut citer Rodolf VIRCHOW, un biologiste (créateur de la pathologie cellulaire) doublé d'un sociologue. Pour lui, la responsabilité de la protection de la santé au sens large, revient de façon mathématique à l'Etat, clef de voûte de l'organisation sociale en référence de George William Friedrich HEGEL et sa philosophie de la responsabilité de l'Etat.

La première forme d'institutionnalisation d'une couverture sociale obligatoire apparait en Allemagne sous **BISMARCK.** Dans le courant de la première moitié du XXème siècle, les pays occidentaux de l'Union européenne vont se doter d'un mode d'organisation similaire et, au lendemain de la seconde guerre mondiale, chaque Etat membre adopte une loi d'assurance maladie obligatoire.

Un autre modèle émerge au départ du Plan Beveridge rédigé en 1941. Il se concrétise pour la première fois en 1948 au sein du "National Health Services" britanniques. Le principe d'une universalisation qu'il met en œuvre et qu'il propulse en Europe. Une extension progressive de la couverture sociale (réservée au départ aux salariés va s'étendre à l'ensemble de la population).

Sans entrer dans les détails de la réforme allemande de **VIRCHOW Rodolf** et celle subséquente de **HITLER Adolf**, il faut retenir que déjà à cette époque, **VIRCHOW Rudolf** organisait des mesures de contrôle de consommations et d'accès aux soins.

En outre, les systèmes d'Assurance Maladie obligatoire déterminent à la fois la forme d'Assurance privée et son niveau de nécessité.

De façon normative, l'organisation du système et l'accès aux soins sont intégrés. C'est l'Etat décentralisé qui pourvoit et accompagne la création d'autres formes de protection privée. En fait, les formes de développement de la protection privée sont fonction du mode de protection socialisée **(LEWALLE H.1993) ;**

3 *Les trois grands types de protection socialisée*

De manière générale, on en distingue trois types selon **LEWALLE H. (2006)** :

• L'Assurance Maladie Subsidiaire qui concerne les personnes qui ont un haut plafond de revenus dépassant le plafond d'affiliation et qui sont libres de choisir l'assurance d'Etat et celle privée avec la possibilité de réintégration advenant la baisse du pouvoir d'achat.

• L'Assurance Maladie Alternative (AMA) qui permet d'accéder aux soins médicaux privés offerts parallèlement aux prestations dispensées par le système public de santé. La demande des souscripteurs de cette couverture est motivée par les longs délais d'attente de soins dans les services nationaux de santé, le souhait d'être soigné par des prestataires de « renommés » ou de jouir d'un plus grand confort (chambres privées, etc.). En Irlande, près de 40% de la population a une assurance maladie alternative.

• L'Assurance Maladie complémentaire (AMC) qui est davantage liée aux systèmes d'assurance sociale qui font participer le patient aux frais médicaux, les fameux tickets modérateurs. Elle existe aussi dans les pays dotés d'un service de santé national depuis l'introduction de frais à charge des patients ou lorsque la couverture sociale n'est pas équivalente pour tous comme au Danemark et en Irlande.

4 *Les consequences de la mise en œuvre et du déploiement de la reforme de BISMARCK*

Comme nous avons eu à le résumer lors d'une conférence sur le sujet à l'ASACI en 2017, la ressemblance de la situation allemande et celles survenues dans d'autres pays Européens par la suite, est saisissante. Selon des Historiens de la Médecine, **TERNON Yves & Dr Helman SOCRATE** résumé ci-dessous par **Jacques DUFRESNES**, le philosophe québécois **(1984) comme suit:**

-La reforme a impliqué une transformation profonde de l'exercice médical et son organisation malgré la méfiance des professionnels de la santé dès sa mise en œuvre ; la réforme hospitalière, la Loi N° 2019-678 du 23 Juillet 2019, fait exactement la même chose en Côte d'Ivoire.

-Les honoraires n'étaient plus versés par les malades assurés mais par les caisses d'assurance maladie (origine du système du tiers-payant).

-Un Conventionnement des médecins avec liste de médecins agréés à soigner fut institué. Or, les revenus des médecins d'alors étaient généralement faibles, d'où l'empressement de ces derniers à se faire agréer.

-L'adoption de ce système d'assurance maladie obligatoire, le premier créé au monde à l'échelle nationale, devient solution tant pour les médecins que pour les patients. Cette réforme se fit accompagner par l'Assurance Maladie Complémentaire (AMC) avec la mise en place de divers dispositifs de contrôle.

-Malgré cela, dans son fonctionnement, elle donna lieu à une réaction en chaînes qui demeure de nos jours (à en juger par vous-mêmes dans les relations partenaires entre les établissements de soins et les Assurances en Côte d'Ivoire et ailleurs) :



☛ Les Assurances publiques ou privées assuraient l'organisation et la gestion du nouveau système de la façon la plus efficace selon la technologie de l'époque (référence au concentrateur de flux actuel de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie CNAM) ; comme solution de gestion.

☛ Les médecins, très attirés par la recherche scientifique que des problèmes administratifs ne participèrent pas à la réflexion et ne proposèrent aucune suggestion au démarrage du système et ce, à leur détriment.

☛ Ces médecins s'aperçurent par la suite, d'une modification de leur clientèle et de la société et qu'ils étaient entrés de fait, au service des compagnies d'assurance dans l'application de cette réforme au risque fort d'arriver avec l'utilisation des professionnels travaillant dans les établissements publics.

☛ La garantie des soins entrainait l'hyperconsommation médicale : 1/3 des consultants n'étaient pas vraiment malades, mais comme ils avaient cotisé, ils devaient avoir droit à quelque chose en retour et s'y attelaient d'où une inflation de consommations superflues (ces problèmes demeurent des préoccupations dans le monde).

☛ Les assurés désiraient avoir également, des médicaments au terme de leurs consultations, et par ailleurs, des bilans de santé approfondis nécessaires selon leur point de vue pour la prévention des maladies sournoises.

☛ Cette hyperconsommation et les fraudes nombreuses amenèrent les compagnies à exercer un contrôle sévère des maladies d'où le contrôle policier sur l'activité des médecins traitants

c'est-à-dire un diktat sur les prestataires impliquant des incompréhensions multiples entre les prestataires et les caisses d'Assurances ; au plan ivoirien, cela a été la même situation sur des dizaines d'années.

☛ Ce n'est qu'en 2022 que ,sous la supervision des ministères de tutelle en l'occurrence le Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle et celui du commerce qu'une convention cadre a été négociée entre les organisations professionnelles de santé.

☛ L'Association des Assurances de Côte d'Ivoire (ASACI) et la CNAM ont signé pour une meilleure gestion des problèmes de l'écosysteme assurantiel, une convention qui reste toutefois à finaliser pour son application.

☛ Entre temps, l'assurance maladie se généralisa de 9% en 1883 et elle passa à 33% de la population en 1928 par un enrôlement progressif de la population soit 95 ans plus tard.
Cela signale que l'enrôlement est un processus de longue haleine et fastidieux.

☛ Les médecins traitant en vinrent à se plaindre de perdre leur temps en consultations inutiles et en papeterie (contrôle multiples et justifications, rapports médicaux, comptes rendus opératoires, etc.). Bref ! une bureaucratisation de leur métier.

☛ Leurs revenus demeuraient stables dans la première phase et comme la demande de soins augmentait du fait de l'amélioration de l'accessibilité, il eut augmentation du nombre de médecins avec l'intensification des agréments au système de l'assurance ;

☛ De 1887 à 1898 : pour un accroissement de 14% de la population, le nombre de médecins augmenta de plus de 52%. Puis, il y eut bientôt trop de médecins inscrits aux caisses d'assurances nationales avec comme résultat un chômage.

☛ Les médecins se mirent alors à se livrer une concurrence déloyable contraire à la fois à leurs intérêts et à ceux de leur profession (code de déontologie médicale).

☛ Les honoraires se mirent alors à diminuer et le médecin voulant maintenir son revenu fut obligé de consulter plus de patients en réduisant le temps de la consultation et la prise en charge, c'est-à-dire en mettant l'accent sur la quantité des actes au détriment de la qualité impliquant l'insatisfaction des assurés et les poursuites judiciaires multiples. C'est de plus en plus le cas actuellement dans le monde et aussi en Côte d'Ivoire avec la recherche d'opportu - nités d'interventions dans plusieurs cliniques à la fois.

5 *L' autre reforme sous HITLER*

☛ Après, survint la 1ere guerre mondiale qui fragilisa les médecins, les humilia et les prédisposa à la merci de l'Etat Nazi avec le renversement de la philosophie orientée désormais à la valorisation de la responsabilité individuelle et au déterminisme génétique (la manipulation) avec le renforcement des sociétés d'assurance de maladie privée. En illustration, voici le 4ème, 5ème, 6ème et le 7ème commandement du Dr KLOSE, un des cerveaux de la reforme NAZI pour la jeunesse NAZI :

• 4ème Mange souvent des légumes, des salades et des fruits crus, bien lavés. Ils contiennent tous les principes nécessaires à la santé.

• 5ème Bois du jus de fruits, évite le café et les excitants.

• 6ème Evite l'alcool et le tabac ce sont des poisons.

• 7ème Pratique la culture physique. Tu resteras toujours dynamique. J'arrête sur ce point.

Que retenir de ce modèle allemand d'assurance maladie considéré comme le premier système obligatoire très élaboré au monde ? Et que faut-il en tirer comme leçons ?

6 *Les modèles se dégageant des deux reformes Allemandes*

Les reformes allemandes du système de santé et de sécurité et celles subséquentes dans plusieurs pays occidentaux donnent lieu à un modèle pouvant être décrit en trois traits majeurs :

- La santé devient un droit de la personne plutôt qu'un bien.
- La collectivité représentée par l'Etat, devient responsable de la santé du citoyen.
- Cette responsabilité se traduit par une assurance maladie pouvant prendre des formes diverses mais avec l'objectif commun : une accessibilité gratuite (ou améliorée avec technique et modération) aux soins sans oublier de laisser de la place aux sociétés mutualistes d'assurance et accompagner la création d'Assurance Complémentaire Privée (ACP) comme souligné plus haut concernant les différents types de protection socialisée.

☛ D'abord, séduits par les avantages financiers et par son côté humanitaire, les médecins comprennent peu à peu qu'ils sont tombés sous la dépendance de l'Etat et des compagnies d'assurances, avec un regret croissant mais sont contraints d'accepter les règles démocratiques devenues incompatibles avec la pratique de l'art et de la déontologie.

☛ Avec la complicité des médecins qui y trouvent leurs intérêts, s'instaure un système d'abus et de fraudes qui entrainent un accroissement démesuré des coûts et une dégradation des services et de la sinistralité et de ce fait, la réévaluation des primes et d'ajustabilité.

☛ Tout cela débouche sur un déficit chronique comme c'est exactement le cas en France avec la SECU avec 38,7millards d'Euro en 2020 à 24,4 milliards d'Euro en 2021, soit 25.735,5 milliards de F CFA à 16. 226 milliards de F CFA (et aussi même dans les assurances maladie privées actuelles).

☛ Pour redresser la situation, l'Etat se lance dans une suite en avant avec des programmes de médecine préventive, sociale, communautaire accroissant ainsi le coefficient d'hypocondrie et donc de la demande de soins et traitements : La santé devint une obsession. C'est le cas des expériences européennes et d'ailleurs.

☛ La pratique médicale se vide de son contenu sous les contraintes bureautiques nécessaires à sa gestion(les justificatifs médico-Administratifs, avis d'hospitalisation rapports médicaux, comptes rendus opératoires etc.), les Médecins devenant des gestionnaires et des comptables de leurs honoraires par la force des choses et très regardants sur leurs revenus et à la chasse des opportunités ***(qui débouche sur la naissance d'une nouvelle profession, celle des médecins-conseil).***

☛ Avec l'avènement du Nazisme, la génétique refait surface avec une réduction de l'aspect social de la santé rendant dérisoire, le droit de la santé et valorisant la mort comme une fin naturelle et sociale.





☛ La vie et sa spontanéité, sa rationalité reprend des droits. On redécouvre l'idée que c'est la nature (et non l'art) qui guérit d'où l'apparition des spécialités médicales ci-dessous :

- **Médecines parallèles**
- **Médecines naturelles**
- **Médecines traditionnelles**
- **Médecine divinatoire (guérisseurs etc. Comme c'est déjà le cas ici en Côte d'Ivoire à tous ces quatre niveaux).**

☛ De plus en plus débordé, l'Etat parvient à inverser le sens de l'expression «prise en charge» d'où l'élan favorable à la privatisation du système de couverture santé.

☛ L'Etat providence est très critiqué ce qui n'empêche pas qu'il soit de plus en plus sollicité comme solution sociale, même dans les pays où l'individualisme et le conservatisme sont les plus forts **(USA)** et depuis quelques années, ici chez nous l'engagement à l'Assurance Maladie Universelle **(AMU)** devenue Couverture Maladie Universelle **(CMU)** et finalement de plus en plus élargie à la Couverture Sanitaire Universelle **(CSU)**, plus confortable en raison de la mise de l'avant du concept " ONE HEALTH" des bailleurs de fonds, c'est-à-dire la santé globale.

7 Les tentatives Americaines

Ce qu'il faut savoir, c'est que parallèlement au début du siècle sous d'autres cieux, aux USA ce courant réformiste eut aussi lieu, au nom de l'équité sociale. Une campagne pour un système national universel et obligatoire d'assurance maladie fut lancée par les progressistes américains :

À chacune des étapes de la campagne (contrairement à **VIRCHOW**), les efforts se soldèrent par un cuisant échec.

☛ Parce que le contexte ayant présidé au système allemand et européen n'y existait pas :

☛ L'inexistence de Mouvements socialistes réels.

☛ La puissance de régimes politiques conservateurs et autoritaires qui ont adopté une législation sociale de traduction paternaliste.

☛ C'est pourquoi, même avec **le New Deal** les tentatives de 1912, 1915, 1930 et 1945 (même avec la volonté du **Président TRUMAN Harry**) ne furent pas une réussite.

☛ Il fallut attendre 1965 pour voir deux régimes : **un pour les pauvres (MEDIAID) et un autre pour les personnes âgées (MEDICARE) qui existent encore de nos jours.**

☛ A ce jour, le problème d'assurance maladie, malgré les efforts de **l'ex-Président Barack OBAMA**, n'a pas pu être réglé aux USA et y est même devenu une problématique d'argument électoral.

Dès lors, il se pose la question de savoir si les conditions de l'éclosion et du déploiement d'une assurance maladie obligatoire sont bien réunies en éburnie, non seulement pour éviter l'expérience négative américaine mais également la saignée inflationniste de l'Europe comme la SECU française.

Les états occidentaux vont suivre l'exemple allemand avec une organisation similaire et avec les mêmes problèmes. Le développement de l'assurance maladie soutenu par de multiples réformes, c'est le cas en France et la Côte d'Ivoire vient emboiter le pas précédée en cela, par le système privé d'assurance maladie volontaire avant celle nationale obligatoire.

Ces deux pans des réformes Allemandes, celle de BISMACK et WIRCHOW, (qui est venue faire de la santé, un droit du travailleur) et la dernière, celle hitlérienne (qui démolira ce droit en valorisant la responsabilité individuelle, c'est-à-dire une déresponsabilisation de l'Etat et de l'employeur, soit un retour en arrière) doivent nous inspirer.

La question est de savoir où nous en sommes en Côte d'Ivoire. Et quels dispositifs mettre en place en termes de gouvernance de l'écosystème de l'Assurance Maladie dans le cadre du CSU entre les partenaires pour plus d'efficacité et efficience dans leurs actions mutuelles et au bénéfice des citoyens en réduisant le risque de déficit chronique et avec toutefois une accessibilité géographique et économique équitable pour le bien être sanitaire des populations.

La Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE) : un acte citoyen au service des directeurs de société envers leurs communautés

Par Doua blé siméon
Expert conseil en management de la santé



Howard Browen 1908-1989

Définition

La RSE se définit comme l'ensemble de stratégies, politiques et pratiques intégrées dans les opérations quotidiennes des entreprises, dans leurs chaînes de valeurs ainsi que dans leurs processus décisionnels incluant, les enjeux liés aux valeurs à l'ethnique, aux communautés, à la gouvernance, aux enjeux environnementaux aux droits humains, aux libertés individuelles, aux conditions de travail. Mais comment cette définition globale se rattache-t-elle au développement théorique du concept RSE à travers le temps ?

Comme résumé par WAMBA J-TH (2009), pour trouver une convergence entre les intérêts dissonants de ses multiples parties prenantes (c'est-à-dire les employés, les clients, les fournisseurs, les organisations de tutelles, les acteurs la société civile, l'environnement, les lois internationales et régionales…), l'entreprise doit définir ses performances économiques et sociales comme une contribution à un bien commun. Une telle vision bien que instruite par les théoriciens classiques du management, a été véritablement développée pour la première fois en 1953 aux Etats Unis par BOWEN, H. (1953) dans son célèbre ouvrage « social responsability of the businessman ». C'est donc à lui qu'est attribuée la paternité du concept : Responsabilité Société des Entreprises (RSE). Le terme a connu son développement véritable entre 1960 et 1970 : la décennie de grâce.
Durant cette période, plus de théoriciens de RSE se sont confirmés, notamment FREDERICK (1960) qui a dit que les moyens de production devraient être utilisés pour une meilleure amélioration du bien-être économique global. GUIRE (1963) quant à lui, a mis l'accent et surtout en évidence, les obligations sociétales devant incomber à la firme (obligations qui dépassent le cadre économique et légal), la vision d'entreprise citoyenne est donc ici mise de l'avant.
Un autre auteur du nom de DAVIS (1967), a focalisé sur la dimension éthique de la responsabilité sociétale, c'est-à-dire que, l'entreprise doit considérer les conséquences de ses actions sur le système social dans son ensemble.

La vérité est qu'il y a une sous-culture de RSE avec des spécialités lorsqu'on va d'un milieu à un autre (Europe / Etats Unis).
Aux USA, comme nous avons eu à le présenter plus haut, les classiques du management ont intégré ce concept dans la culture d'entreprise dans une perspective philanthropique et non obligatoire.

Les entreprises y posent les actes socialement responsables par simple volonté, c'est-à-dire, ni imposées par la loi, ni exigées par la loi ; ni même attendues par la société (…) civile. ***Cette approche RSE dont les actions sont les suivantes est appelée "la RSE normative"***. Ces actions sont les suivantes :

- ***Les contributions philanthropiques.***
- ***La réintégration des enfants abandonnés.***
- ***Les programmes de formation des travailleurs ou non travailleurs.***

L'approche Européenne de la RSE quant à elle appelée "approche légale" diffère de celle Américaine en ce que les Européens ont mis en place une réglementation minimum. Les formes doivent entrer en phase avec les contraintes légales, les valeurs et attentes de la performance sociétale (PERSAIS-20017). La Directive N°2004-35 du 21 Avril 2004 sur la responsabilité environnementale en est l'exemple patent avec les conditionnalités de couverture. Cette option RSE est appelée approche légale.

- ***Dommages doivent être mesurables***
- ***Consister à une modification négative d'une ressource naturelle***
- ***Survenir de manière directe et indirecte***
- ***Etre d'une gravité significative sur l'environnement (TCHOTOURIAN-2006)***

L'Afrique en général et dans son espace OHADA, en particulier, on navigue entre ces deux positions, cela compte tenu du respect des normes environnementales.

Il n'en reste pas moins que les grandes firmes de télécommunication, les banques et les sociétés privées d'assurances, les brasseries, les sociétés de téléphonies, le PMU…ect. déploient quelques actions de sponsoring officiel du Football et autres activités sanitaires culturelles, mais la pratique RSE en Côte d'Ivoire mérite d'être interrogée dans

les autres périmètres de l'économie nationale. Il faut entre autre, noter la pratique de la RSE à l'intérieur des entreprises de plus en plus par la mise en place d'assurance maladie du personnel et leurs ayants-droit de restaurants internes à coût subventionné partiellement voire totalement…alors que la loi ne les y oblige pas.

La Polyclinique Farah, depuis son ouverture a pris l'engagement résolu de participer activement au bien-être social de son personnel d'une part et de l'autre de la société dans plusieurs paramètres (santé, culture, éducation) et s'en est donnée le moyen avec la création de la Fondation Farah.

Ce sont ces actions qui lui ont valu la reconnaissance de son ministère de tutelle avec le 3ème Prix d'Entreprise Citoyenne 2023 dont nous félicitons.



3ème PRIX D'HONNEUR EN FAVEUR DU DON DE SANG DÉCERNÉ PAR LE CNTS

farah Inside



INTERVIEWS

INTERVIEW

PROBLÉMATIQUE SUR L'ASSURANCE MALADIE



INTERVIEW DU PRESIDENT DE L'ASSOCIATION DES ASSURANCES DE COTE D'IVOIRE (ASACI)
M. MAMADOU G.K. KONE (MGKK)

Par M. DOUA Blé Siméon (DBS) Conseiller du PDG Polyclinique Farah Et Directeur de Publication de Farah-Inside

DBS : Le marché de l'assurance maladie va subir un bouleversement et une réorganisation en profondeur avec l'avènement de la Couverture Maladie Universitaire (CMU). Dans la plupart des pays où un dispositif public a été institué pour assurer un accès aux soins, celui-ci coexiste avec des mécanismes d'assurance maladie privée soit obligatoire ou non obligatoire. Dans notre pays, c'est le système obligatoire qui a été choisi. Cette option vient impacter directement le marché en basculant automatiquement en assurance complémentaire, les assureurs privés que vous êtes. Cette situation suscite des questions Monsieur le Président :
Quel enjeu représente pour les assureurs privés, la mise en œuvre et le déploiement de la CMU ?

MGKK : Avant toute chose, je voudrais au nom de l'Association des Sociétés d'Assurances de Côte d'Ivoire (ASACI), remercier la clinique FARAH et son Président Directeur Général Docteur Oualid ZAHREDDINE, pour l'opportunité qui nous est offerte dans ce magazine pour donner le point de vue de notre industrie sur un sujet aussi important.
Pour répondre à votre première question, je dirai que l'écosystème de l'assurance santé qui inclut les assureurs, les gestionnaires de fonds, les courtiers d'assurance, les cliniques privées, les pharmacies et les laboratoires, connaissent de nombreuses difficultés opérationnelles.

Ces difficultés sont inhérentes à la diversité des plateformes de gestion mises à la disposition des prestataires occasionnant ainsi de nombreux actes bureaucratiques et de ressaisies manuelles des informations des malades avant leurs prises en charge. Il s'y ajoute, l'absence de carte biométrique unique pour chaque assuré, ce qui occasionne de nombreuses fraudes, une seule carte pouvant servir à prendre en charge des malades non assurés. Par ailleurs, l'absence d'harmonisation de la codification des actes médicaux rajoute à la complexité des tâches opérationnelles empêchant ainsi, un suivi rigoureux des consommations par police d'assurance.
Il est évident que ces difficultés ne peuvent trouver des solutions structurelles et durables que grâce à l'émergence d'un acteur avec un encrage institutionnel fort. La CNAM qui est l'émanation des pouvoirs publics devrait de notre point de vue, jouer ce rôle compte tenu de son décret de création qui lui confère un rôle de régulateur de la CMU.

DBS : Monsieur le Président, quel est l'impact de la mise en œuvre de la CMU sur le marché de l'assurance maladie nationale et avec quel écosystème de partenariat (ASACI/ACPCI/CNAM) ?

MGKK : Pour l'instant, compte tenu des difficultés de départ pour enrôler le maximum d'ivoiriens, la mise en œuvre de la CMU n'a pas impacté notre activé dans un sens comme dans un autre. Les statistiques d'enrôlement devraient s'améliorer avec les dernières mesures pour accélérer le processus. En ce qui nous concerne, nous sommes pleinement conscients que la CMU peut aider à mieux organiser l'assurance santé en Côte d'Ivoire avec une bonne articulation entre assurance privée et couverture universelle. C'est conscient, de cette donne que nous avons ensemble ouvert avec la CNAM et l'ACPCI, de nombreux chantiers après les états généraux de l'assurance santé organisés par l'ASACI en 2021.

DBS : Dans ce déploiement, quels sont les dispositifs opérationnels et les solutions technologiques, contractuelles et consensuelles mises en place pour la gouvernance et la gestion de ce partenariat gestion documentaire, l'identification des assurés, la tarification, la facturation des actes professionnels et le recouvrement des créances vis-à-vis des prestataires et de la CNAM ?

MGKK : Les solutions opérationnelles et technologiques pour permettre un meilleur fonctionnement de l'écosystème sont toujours en cours de réflexion avec la CNAM, l'ACPCI, l'ASACI et le Ministère de la Santé et de la Couverture Maladie Universelle.
Nous avons mis en place un groupe de travail avec ces différentes structures à l'effet de trouver les meilleures solutions au bon fonctionnement de notre système d'assurance santé. Dans ce cadre, les compagnies d'assurance ont été invitées à collaborer pleinement avec la CNAM en vue d'accélérer l'enrôlement à la CMU de leurs assurés.
En outre, afin de lutter efficacement contre la fraude, le principe d'adopter la carte biométrique CMU comme carte unique santé pour l'assurance santé privée et la couverture maladie universelle est acquis pour toutes parties prenantes. Cette uniformisation devrait apporter plus de sécurité à l'écosystème et permettre une meilleure traçabilité des assurés dans la combinaison de leurs assurances privées et leur couverture universelle. Dans cette perspective, il va sans dire que dans un tel dispositif, les cliniques privées devraient se doter de lecteurs de contrôle biométrique pour la lecture des cartes d'assuré biométrique.
Une autre réforme envisagée est l'adoption d'une feuille de soins unique comportant les parts CNAM, complémentaire et « Reste à charge de l'assuré ».
Par ailleurs, nous envisageons dans nos travaux l'adoption de l'identifiant unique CNAM pour chaque établissement et praticien de la santé. D'autres chantiers devront être ouverts notamment sur la nomenclature nationale générale des actes professionnels de santé.
Au niveau technologique, la mise en place d'un concentrateur de flux pour intégrer les différentes sources données après les soins est en cours de conception.
Toutes ces mesures devraient renforcer la confiance entre les acteurs et accélérer le processus de paiement des factures des cliniques privées soumises aux compagnies d'assurance.

DBS : Monsieur le Président, quel mécanisme de surveillance intersectoriel est mis en place pour la coordination de cet écosystème et avec quelles garanties et sûreté du respect des conventions-cadre avec les organisations professionnelles de la santé et notamment l'ACPCI ?

MGKK : Nous vous remercions pour cette question très pertinente qui fera certainement partie des conditions de succès des réformes que nous sommes en train de mener avec l'ACPCI et la CNAM. Il est vrai que la réflexion n'a pas été ouverte sur le sujet. Nous travaillons pour l'instant à mettre en place les différentes briques qui devraient constituer les fondations du nouvel écosystème. La régulation intersectorielle et les mécanismes de sureté viendront en toiture après que les différentes parties aient accepté les règles vertueuses définies ensemble pour gouverner notre écosystème.



DBS : Comment voyez-vous Monsieur le Président le développement général du marché de l'assurance maladie et plus particulièrement celui des assurances privées en conformité avec le code CIMA, votre base réglementaire ?

MGKK : La branche d'assurance maladie est en pleine croissance au niveau du secteur des assurances. Le secteur connait un taux de croissance annuel à plus de deux chiffres depuis plus de 10 ans au point de constituer aujourd'hui un peu plus le tiers du marché des assurances dans son ensemble dans notre pays.

Même si nous enregistrons des pertes structurelles dans nos exploitations dûes en grande partie, de notre point de vue, à une surconsommation des soins de santé en déséquilibre profond avec le niveau des primes reçues, nous sommes confiants quant au développement de l'assurance maladie privée. En effet, c'est la seule branche d'assurance non obligatoire pour laquelle des milliers d'ivoiriens éprouvent spontanément le besoin d'avoir une police d'assurance. En outre, l'amélioration des conditions sociales des populations ivoiriennes au cours de ces 12 dernières années, a contribué à l'augmentation de leur pouvoir d'achat si bien que bon nombre de compatriotes sont intéressés par la couverture santé de leurs familles. Ils le font savoir à travers les nombreuses demandes de cotation que nous recevons tant dans le cadre des contrats individuels que dans le cadre des contrats groupe.

Dans l'ensemble, il s'agit plutôt d'une opportunité de croissance pour le secteur des assurances qui devrait mettre en place des règles strictes de gestion pour assurer la viabilité de leurs portefeuilles.

La mise en place de la police unique de marché dont l'application stricte par les compagnies et les courtiers se mettant en place progressivement, participe de ces mesures d'assainissement. Les autres mesures dont nous avons parlé plus haut, devraient renforcer la sécurité des portefeuilles d'assurance santé et permettre de créer plus de valeur pour toutes les parties de l'écosystème.

DBS : Quel est votre dernier mot pour rassurer vos assurés quelque peu perdus dans ce commerce triangulaire ?

MGKK : Nous voulons profiter de votre magazine pour rassurer l'ensemble de nos assurés et nos potentiels clients que nous sommes conscients des problèmes que posent l'assurance maladie à tous les intervenants : assureurs, assurés, cliniques privées et autres prestataires de santé. Les chantiers ouverts pour assainir le secteur et créer de la valeur pour tous sont déjà lancés. Nous savons que la persistance de certaines pathologies ou maladie graves combinée à la robotisation croissante des soins de santé, augmente en même temps que les coûts des prestations de santé pour les patients. Avec cette évolution, l'assurance par sa vertu de prévoyance et mutualisation des coûts, apparaît comme le moyen privilégié de faire face au risque maladie. Dans ce cadre, les prestataires de santé sont amenés à délivrer à l'avance les soins de santé en attendant les remboursements et autres prises en charge. Pour ce faire, les prestataires de santé que sont en général, les cliniques privées, les pharmacies et les laboratoires d'analyses médicales, ont besoin d'un tiers de confiance solvable et crédible. Au grand bénéfice de nos assurés, nous, secteur des assurances, nous allons continuer à jouer ce rôle de tiers de confiance avec comme leitmotiv : ***la disponibilité, la transparence*** et ***la rapidité dans le règlement des prestations de santé***. Je vous remercie.

Doua Blé Simeon



INTERVIEW

PROBLÉMATIQUE SUR L'ASSURANCE MALADIE

Dr JOSEPH BOGUIFO (JB)

DU PRESIDENT DE LA FEDERATION OUEST-AFRICAINE DE LA SANTE (FOASPS)

Par M. DOUA Blé Siméon (DBS)
Conseiller du PDG Polyclinique Farah

DBS: ETAT DES LIEUX SUR LA MISE EN ŒUVRE de la CMU

DBS: Le fondement d'un système d'assurance maladie nationale est en fonction des besoins indépendamment des ressources et des moyens dont chacun dispose en donnant accès aux soins de santé en assurant :

- **L'accessibilité financière (niveau de couverture /tarifs / pouvoir d'achat)**
- **L'accessibilité géographique (cartographie sanitaire)**
- **L'accessibilité organisationnelle (organisation d'accueil et de prise en charge)**

L'accès à des soins homogènes en termes de qualité, d'effectivité, de disponibilité, du respect de la dignité est l'objectif global et cela suppose la mise en œuvre et le déploiement de plusieurs dispositifs qui convergent à ce même objectif.

Monsieur le Président de la Fédération Ouest-Africaine de la santé, vous qui par ailleurs, avez assisté en tant qu'ex-Président de l'Association des Cliniques Privées de Côte d'Ivoire (ACPCI), à la mise en place de la Couverture Maladie Universelle (CMU), quelle est votre impression sur :

1- Le déploiement du système ?

2- Les enjeux pour les établissements privés de soins ?

3- La contribution de la Fédération Ouest-Africaine de la Santé, au déploiement africain en référence de votre dernière rencontre africaine d'Abidjan sur cette préoccupation ?

1) DBS: le déploiement du système

JB: Si l'on se réfère au chiffre avancé par le Directeur Général de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) de Côte d'Ivoire lors de la Première Conférence Politique de Haut Niveau du Secteur Privé de la Santé, organisée à l'initiative de la FOASPS en collaboration avec l'USAID et le Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle, les 6 et 7 juillet 2023, à la CRRAE-UMOA ici à Abidjan, ce sont 3 millions de personnes qui à ce jour, ont été enrôlées. L'on peut penser que ce chiffre sur une population totale d'environ 29 millions d'habitants en 2023, est faible. Cependant au regard des difficultés du terrain qui sont de plusieurs ordres : le désintérêt des populations au système, l'insuffisance de communication, l'insuffisance de site d'enrôlement au niveau du territoire national, le faible taux d'enrôlement des employés du privé, la faible implication des acteurs du secteur privé de la santé, les difficultés d'accès des personnes enrôlées aux médicaments etc., l'on est tenté de dire que le déploiement a quelque peu pris du poids dans l'aile mais toutefois continue à faire son petit bonhomme de chemin.

2) DBS: Les enjeux pour les établissements privés sanitaires

JB: La CMU repose principalement sur la solidarité nationale à travers la mutualisation du risque maladie et l'équité des soins pour tous, sans autre forme de considération. Il s'agit d'un service public auquel la loi fait obligation à toutes les personnes vivant en Côte d'Ivoire de s'y soumettre. Les enjeux pour le secteur privé sanitaire sont importants. La CNAM, l'organisme chargé de la mise en œuvre de la CMU, dans son processus a entrepris des discussions avec le secteur privé sanitaire pour que les intérêts de ce secteur ne soient pas occultés tout en prenant en compte l'aspect solidarité que requiert la CMU. Nous restons optimistes sur l'issue de ces discussions.

3) DBS: La contribution de la Fédération Ouest-Africaine de la santé (FOASPS), au déploiement africain en référence de votre dernière rencontre africaine d'Abidjan sur cette préoccupation ?

JB: Les Nations Unies dans le cadre des objectifs de développement durable 2030, au niveau de l'ODD3 relatif à la bonne santé pour tous, a invité les États à prendre des engagements au niveau de la Couverture Sanitaire Universelle dont le but est l'accès à la santé pour tous, en tout lieu et en tout temps, à des coûts accessibles à tous. Bon nombre de pays ont pris l'engagement de relever ce défi. La Fédération Ouest Africaine du Secteur Privé de la Santé (FOASPS), au regard de cet agenda qui se trouve à mi-parcours sans réelle lisibilité au niveau des États africains de la zone CEDEAO, s'est sentie interpellée. La plupart de nos États ont lancé la Couverture Maladie Universelle (CMU) qui est un bon début pour aller à la CSU. Mais force est de constater que tous peinent à avancer. En pareille circonstance, comment la CSU pourrait être atteinte.

C'est la raison pour laquelle la FOASPS a pris l'initiative de poser le problème tout en suggérant une piste de solution orientée sur le développement du Dialogue Public/Privé (DPP) pour tenter de rattraper le retard enregistré par nos États pour aller vers la CSU.

Cette vision de la FOASPS est salutaire quand on sait que l'offre des soins du secteur privé de la santé au niveau national dans nos États oscille entre 35 et 65% et que malgré cela des États africains continuent de laisser sur le banc de touche le secteur privé pour ne prendre en compte que le secteur public. La conférence a permis de recentrer le débat et poser avec acuité le problème pour montrer la nécessité de la collaboration Public/Privé dans l'intérêt de nos populations. La contribution de la Fédération Africaine du Secteur de la Santé à ce niveau est à saluer et était la bienvenue.

Depuis le 8 Juillet 2023, j'ai été élu Président de la FOASPS. J'ai bien l'intention de m'approprier ce combat en amenant toutes les Fédérations-Pays à signer des conventions de collaboration avec les ministères en charge de la santé des pays respectifs pour donner un coup d'accélérateur du Dialogue Public/Privé pour l'atteinte de la CSU dans l'intérêt de nos populations.

INTERVIEW



PROBLÉMATIQUE SUR L'ASSURANCE MALADIE

Dr. SERY Jean Morin

Président de la plateforme du secteur privé de la santé de Côte d'Ivoire (PSPSCI)

DR SERY, en tant que président de la plateforme du secteur privé de la santé de Côte d'Ivoire (PSPSCI), un acteur important de ecosystème satinaire que pensez-vous du déploiement de la CMU en Côte d'Ivoire et avec quel rôle de votre secteur ?

Le déploiement du système est progressif et prudent. Il se limite pour l'heure essentiellement aux établissements publics. C'est une bonne chose. Il faut aller plus loin en l'étendant maintenant aux établissements privés prestataires de soins.

C'est une aubaine pour les établissements privés. Cela pourrait bonifier leur activité par le renforcement du pouvoir d'achat de la population. Aussi, cela pourrait motiver à davantage d'investissement pour une meilleure contribution à l'accessibilité à des soins de qualité.

La PSPSCI veut contribuer à encourager l'implication des acteurs du secteur privé à la CMU et à une gestion plus transparente et efficiente des caisses nationales d'assurance maladie.



INTERVIEW

PROBLÉMATIQUE SUR L'ASSURANCE MALADIE

Dr KANGAH- ATCHIN KWASSY (KAK)

DIRECTEUR MEDICO-COMMERCIAL DE LA POLYCLINIQUE FARAH

par M. Doua Blé Siméon (DBS)

DBS: Quelles sont les préoccupations opérationnelles normatives entre les assurances classiques et les cliniques privées en termes de respect de clauses contractuelles ?

KR: Pour commencer, il faut savoir les différents partenaires avec lesquels travaillent les établissements hospitaliers privés :

• Les compagnies d'assurances dont certaines gèrent directement leur portefeuille client.

• Les courtiers qui par principe confient la gestion de leur portefeuille client aux assurances, cependant certains sont gestionnaires de contrat santé.

• Les gestionnaires qui sont des représentants des compagnies d'assurances et mutuelles de santé.

• Les mutuelles constituées (dont l'agrément est délivré par le ministère de l'intérieur).

Toutes ces entités signent des contrats de convention avec les établissements hospitaliers privés sous l'égide « d'une convention cadre » depuis 2023 réunissant les mêmes termes et conditions tant techniques que tarifaires au niveau nationale.

Ce préalable était nécessaire. Pour revenir à votre question, les clauses contractuelles portent sur 03 choses : les tarifs, les délais de paiements des prestations et enfin les exclusions c'est-à-dire ce que ne garantit pas la convention et non pas le contrat d'assurance.

Il est regrettable de constater que les établissements hospitaliers jouent leur rôle qui est la prise en charge médicale des patients/clients ainsi que l'application des tarifs, mais les délais de paiement ne sont pratiquement jamais respectés et les exclusions faites sur les factures ne sont pour la plupart jamais justifiés.

Il y a donc un sérieux problème de sécurisation de revenus pour les cliniques vu que les honoraires des médecins, les prestataires et les impôts ont déjà été payés sur les factures rejetées.

Plus grave, on enregistre par ailleurs, des problèmes de fort-clusions et des créances impayés ne souffrant d'aucune contestation sur plusieurs années ce qui grève la trésorerie des établissements privés.

Heureusement que des nouvelles dispositions fermes prises le 29/03/2022 en présence du Ministre de la Santé et de l'hygiène publique et de la Couverture Maladie Universelle, du Ministre de l'économie et des finances, les membres du Conseil d'Administration de l'ACPCI et les Directeurs généraux des compagnies d'Assurances devant la place nationale et internationale viennent apporter des solutions.

DBS: Quel enjeu représente la mise en place de la CMU et son déploiement par ses organismes compétents notamment la CNAM dans l'écosystème assurantiel ?

KR: La CMU dans son essence même représente une chance, une aubaine que le gouvernement met à la disposition des populations comme régime de base. C'est-à-dire que les soins de santé primaire seront pris en charge selon certaines conditions fixées par l'état de Côte d'Ivoire moyennant une très faible participation financière des populations vivant sur le sol ivoirien. La CNAM (ie la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie) aura la lourde tâche de gérer ce régime de base et de servir d'interface entre les structures hospitalières publiques/privées et les gestion-

en assumer la gestion pratique à travers le réseau de soin qu'ils mettront à disposition et le traitement des dossiers avant paiement des factures. Il nous revient que de solides dispositions technologiques ont été déployées pour ce faire.

DBS: Qu'est ce qui va véritablement changer pour le gestionnaire de la clientèle assurée que vous êtes en tant que Directeur Medico-commercial?

KR: Fondamentalement, rien ne changera pour la clientèle assurée. Si notre structure est désignée pour recevoir les détenteurs de la carte CMU, la tarification de base sera appliquée et le différentiel sera supporté directement par le patient, ainsi, il sera amené à s'en acquitter après les soins ou à la sortie de l'hospitalisation. Les assurés en ont déjà l'habitude pour la plupart entre les tarifs plafonnés par leur assurance et ceux pratiqués par notre établissement tant sur le séjour que sur certains actes spécifiques.

DBS: Que pourrez-vous dire à vos clients sur cette réforme du système d'assurance maladie?

Leur dire d'y croire, de faire confiance à l'état de Côte d'ivoire mais aussi de comprendre que la santé est et reste une affaire purement personnelle. Le client doit comprendre que comme partout dans les pays développés, il doit se tourner vers les organismes de la place et souscrire à des assurances complémentaires susceptibles de couvrir convenablement le risque santé.

Je vous remercie.

farah
POLYCLINIQUE



LES CAISSONS HYPERBARES H-SERIES

Les caissons hyperbares H-Series sont les chambres avec les fonctionnalités les plus avancées du marché. Notre chambre hyperbare est passée par une inspection de sécurité approfondie qui est surveillée et maintenue tout au long du processus. Elle a été conçue avec un maximum de confort ; Elle a un intérieur spacieux, la possibilité pour le patient de se reposer dans la position inclinée et de se connecter à un système de divertissement intégré.
Notre chambre fournit un soutien respiratoire avec un ventilateur, qui automatiquement compense les changements de pression dans la chambre. Elle contient également :

Plusieurs lignes de transfusion intraveineuse ;
Surveillance électrique, y compris EEG, température et pression artérielle ;
Surveillance de l'oxygène transcutané ;
Système respiratoire à ventilation assistée du patient

INDICATIONS :

- Plaies réfractaires ;
- Anémie ;
- Soucis de greffe de peau ;
- Brûlures ;
- Infection nécrotique des tissus mous ;
- Ostéomyélitique réfractaire ;
- Radiolésion ou radionécrose des tissus ;
- Embolie gazeuse ;
- Intoxication au monoxyde de Carbone ;
- Blessure par écrasement ou ischémie traumatique ;
- Accident de décompression ;
- Abcès intracrânien.

farah Inside



INNOVATIONS MÉDICALES

PREMIERE GREFFE DE CORNEE A LA POLYCLINIQUE FARAH

« La Polyclinique Farah innove en matière de prise en charge des maladies oculaires. »

Le Professeur Maher SALEH a réalisé avec réussite, la première intervention de greffe de cornée dans le bloc opératoire de l'Etablissement.
Cet exploit à la fois professionnel et technologique vient ouvrir les voies de la prise en charge locale des patients de la Côte d'Ivoire et de la sous-région, réduisant ainsi les évacuations sanitaires.

La Polyclinique Farah amorce ainsi, un nouveau pas dans le renforcement des capacités sanitaires nationales en appui au programme de l'Etat de Côte d'Ivoire, qui vise de faire de notre pays, le HUB sanitaire de la sous-région avec ***l'"Abidjan Medical City"*** à l'orée 2025.

Pour rappel, la cornée est la partie transparente de l'œil en face de l'iris et de la pupille. Elle est le premier tissu transparent du globe oculaire. Elle permet la convergence des rayons lumineux au cristallin et ainsi à la rétine. Elle est composée de trois couches cellulaires et de deux membranes. Elle est extrêmement fine, ce qui la rend très fragile et sujette à de nombreuses affections et blessures.





LA CHIRURGIE ESTHETIQUE :
LA LIPOSUCCION AU LASER À FARAH

« Obtenez le corps de vos rêves avec le Body Contouring par Liposuccion au Laser. La beauté, la confiance et la satisfaction vous attendent. »



Révélez Votre Beauté Naturelle avec la liposuccion au Laser pour un Body Contouring Élégant. Le désir de sculpter et de remodeler son corps est une quête intemporelle de beauté et de confiance en soi. Si vous recherchez une méthode moderne et efficace pour atteindre des contours corporels élégants, la liposuccion au laser est une option révolutionnaire à envisager. La Liposuccion au Laser est la dernière avancée en matière de Body Contouring. Cette technique innovante utilise la puissance de la technologie laser pour éliminer en douceur et efficacement les graisses tenaces qui résistent aux régimes et à l'exercice physique. Elle permet également de resserrer la peau, donnant ainsi à votre corps une apparence plus jeune et plus tonique.



POURQUOI CHOISIR LA LIPOSUCCION AU LASER POUR VOTRE BODY CONTOURING ?

RÉSULTAT SPECTACULAIRE

vous pouvez obtenir des résultats remarquables en seulement quelques séances. Dites adieu aux bourrelets gênants et aux zones de graisse indésirables.

PROCÉDURE NON INVASIVE

pas de chirurgie lourde ni de temps de récupération prolongée. La Liposuccion au Laser est une procédure ambulatoire, ce qui signifie que vous pouvez reprendre vos activités quotidiennes normales dès le lendemain.

SÉCURITÉ

notre équipe de professionnels médicaux hautement qualifiés vous assure une procédure sécuritaire et efficace.

BIEN-ÊTRE GLOBAL

en plus de remodeler votre corps, la Liposuccion au Laser améliore la qualité de votre peau, vous donnant une apparence rajeunie et revitalisée.

CONFIANCE EN SOI

une silhouette redessinée peut vous aider à retrouver confiance en vous et à vous sentir bien dans votre peau. Vous méritez de vous sentir à l'aise et épanoui(e) dans votre corps.

farah Inside



ACTUALITÉ

LA POLYCLINIQUE FARAH : SCENE ETERNELLE D'UN TOURNAGE INOUBLIABLE

La Polyclinique Farah est bien plus qu'un établissement médical de renom. Elle est également devenue un lieu de tournage prestigieux pour le film "Éternel", une œuvre cinématographique qui a su capturer la beauté, la diversité et l'âme de notre communauté.

Lorsque l'équipe de production du film "Éternel" a cherché un cadre unique pour donner vie à son histoire, elle a trouvé en la Polyclinique Farah le lieu idéal pour accomplir cette tâche. Avec ses locaux modernes, son personnel accueillant et ses espaces lumineux, la Polyclinique Farah offre un cadre qui a su inspirer les réalisateurs, les acteurs et toute l'équipe du film.

Le film "Éternel" raconte une histoire profonde et touchante, et la Polyclinique Farah a joué un rôle essentiel dans sa création. L'Institut de Radiologie et d'Imagerie Médicale d'Abidjan (IRIMA), les couloirs calmes, les bureaux de consultation et bien d'autres endroits de l'établissement ont servi de toile de fond à de nombreuses scènes cruciales de l'histoire, apportant une dimension unique à l'intrigue et aux personnages.

En collaborant avec la Polyclinique Farah, l'équipe de production a également eu l'occasion de sensibiliser le public sur l'importance des soins de santé et sur l'impact positif que de tels établissements ont sur nos vies. La polyclinique a non seulement fourni un cadre magnifique pour le tournage, mais elle a également ouvert ses portes pour permettre aux acteurs de se familiariser avec l'environnement hospitalier et de mieux comprendre l'effort du personnel médical.



COOPERATION SANITAIRE SOUS-REGIONALE : RENFORCEMENT DES SOINS DE SANTE AU MALI ET AU BURKINA



La direction de Farah avec la délégation du Conseil National de Santé du Burkina.

Dans le cadre du renforcement de la coopération sanitaire régionale, trois partenaires potentiels en provenance du Burkina Faso, de l'Éthiopie et du Mali étaient en visite des installations et du plateau technique de l'Etablissement. Ces visites ont pour but la signature de Conventions d'Evacuations Sanitaires (EVASAN) soit :

Une délégation du Conseil National de Santé (CNS) du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique composée de :

- Professeur Papougnezambo BONKOUNGOU, Président du CNS
- Professeur Raweleguinbasba Armel Flavien KABORE, Membre du CNS
- Professeur Adama François OUEDRAOGO, Membre du CNS

Une délégation de l'Office Nationale de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA) du Burkina avec Madame Doda Mariam SANOU, Chef du Service Social et Conseillère Ressources Humaines.

Une délégation de l'Energie du Mali (EDM) et les Sociétés partenaires composée de :

- Docteur Alassane GARANGO, Médecin Chef et Chef de Service EDM.
- Monsieur Aley DJITEYE, Chef de Département Ressources Humaines.
- Madame Attaher MAIGA, Chef de Service Social.
- Monsieur DIAKITE Salif, Chef de Service.

La délégation de l'Union Africaine (UA)

- Monsieur Edouard Nabenbin Coulibali, Medical Health Service Doctorate
- Docteur Adamu Isah, director Medical and Health Service
- Docteur Diop Mohamed Yahya, Head Medical laboratory
- Docteur N'guessan Justin, Medecin Résidant en Côte d'Ivoire



La direction avec la délégation du Burkina.

La problématique des évacuations sanitaires est un problème crucial dans les pays à faible revenu et dépend par ailleurs du niveau des plateaux techniques médicaux dans chaque pays et les capacités de la prise en charge des pathologies lourdes et complexes.

Or, la Charte Africaine des Droits des Peuples (CADP) reconnait à son Article 16, le droit des populations à la santé avec l'obligation des Etats d'assurer l'assistance médicale requise et dans les meilleures conditions.

Devant cette situation, les objectifs des Plans Nationaux de Développement Sanitaire (PNDS) des Etats et aussi l'Union Economique Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (UEMOA) préconisent la création de Centres de Soins Pointus et de Haut Niveau (CSSHN) pour la prise en charge des préoccupations sanitaires régionales de grande complexité et ce, dans une perspective de coopération.

L'OMS et les partenaires de développement pensent, quant à eux, que l'un des meilleurs moyens d'améliorer le système de soins de l'Afrique Subsaharienne est la collaboration avec le secteur public et celui privé avec une contribution vigoureuse de ce dernier, si l'on veut garantir une accessibilité qualitative.

Quant à elle, l'Union Africaine (UA) a placé la problématique des évacuations sanitaires au coeur de ses préoccupations actuelles.

La Polyclinique FARAH, étant un modèle de participation à la modernisation du plateau technique hospitalier régional pour un meilleur contrôle des coûts onéreux des évacuations sanitaires vers le Maghreb, la Turquie, l'Inde et l'Occident, ces trois partenaires veulent profiter de ces grands investissements sanitaires de proximité culturelle, géographique et administrative (c'est-à-dire sans obligation de visa) comme une solution alternative à leurs préoccupations d'évacuations sanitaires.

Les délégations ont exprimé leurs remerciements et leurs félicitations pour cette initiative privée d'utilité publique régionale comme solution aux EVASAN (réf. images ci-dessous).



La direction de Farah avec la délégation de l'Union Africaine (UA).



La direction de Farah avec la délégation de l'Energie du Mali.



RENCONTRE STRATEGIQUE ENTRE LA CNPS ET LA POLYCLINIQUE FARAH

Le 25 Juillet 2023 au restaurant Le Grand Large du boulevard de Marseille, s'est tenu un dîner entre la CNPS et la Polyclinique Farah. L'objectif de cette rencontre était de partager des informations cruciales sur les avancées technologiques dans le domaine de l'imagerie, de la neurochirurgie, de la physiothérapie, de la médecine hyperbare. Cette rencontre avait également pour but de renforcer la collaboration et la compréhension mutuelle entre la **Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS)** et la Polyclinique Farah en vue d'améliorer la qualité des soins de santé fournis aux patients.

Nous croyons fermement que ce dîner a été l'occasion idéale pour établir des relations plus solides et pour identifier des moyens de simplifier les processus pour nos bénéficiaires communs.



Dr Zahreddine (PDG de Farah)



Dr Akpagny (CNPS)

farah Inside



ENSEIGNEMENTS POST UNIVERSITAIRES

ENSEIGNEMENT POST UNIVERSITAIRE : LA RADIOLOGIE INTERVENTIONNELLE DANS LA PRISE EN CHARGE DES FIBROMES UTERINS

« Un EPU Instructif à la Polyclinique Farah »



La Polyclinique Farah a récemment été le théâtre d'un Enseignement Post Universitaire (EPU) mémorable, dédié aux dernières avancées en matière de radiologie interventionnelle pour la prise en charge des fibromes utérins.

Cet EPU a attiré un public diversifié composé de professionnels de la santé passionnés par l'amélioration des soins aux patientes atteintes de fibromes utérins. Nous avons débuté par une séance d'ouverture captivante présentée par **Docteur ABE Hugues**, gynécologue obstétricien. Par la suite, Professeur YAPO Paulette, radiologue interventionnelle en gynécologie a présenté un aperçu des défis posés par les fibromes utérins et de l'évolution de la radiologie interventionnelle en réponse à ces défis. Cette présentation a été suivie de discussions animées et de questions-réponses avec les participants, créant un environnement d'apprentissage interactif.





LES AUTRES ENSEIGNEMENTS POST UNIVERSITAIRES RÉALISÉS









farah Inside



EVENTS

CEREMONIE D'INAUGURATION IRM-3 TESLAS DU 09/01/2024

Monsieur le Ministre de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle, **Pierre DIMBA, Président de cette cérémonie**



- **Messieurs les Présidents des Institutions de la République**

• M. Adama BICTOGO (président de l'assemblée nationale)
• Mme la Représentante du SENAT
• M. Ally COULIBALY, Grand Chancelier
• Dr Aka AOUELE, Président du Conseil Econo mique et Social
• M. Sidya TOURE, ancien Premier Ministre Guinée

- **Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Corps diplomatiques de :**

• Maroc
• L'Arabie Saoudite
• Liban
• Algérie
• Palestine
• Cap-Vert
• Madagascar
• Portugal
• Burkina Faso

Messieurs les Ministres de la République

• M. KONE Amadou
• M. DIMBA Pierre N'gou
• M. Gaoussou TOURE
• Mme TOURE Nassénéba
• M. KACOU Adom
• M. SINDOU Fofana
• M. Philippe LEGRE
• Dr Mabri TOIKEUSSE
• M. Alain DONWAHI

- **Monsieur le Sénateur Adama Koné, Représentant de la Présidente du Sénat**

- **Monsieur le Maire de la Commune de Marcory, M. ABY Raoul**

- **Messieurs les Directeurs des Banques**

• BGFI Bank
• Société Générale
• Orange Bank
• NSIA Banque

- **Mesdames et Messieurs les Partenaires, Directeurs et Chefs d'Entreprises**

• CNPS
• MCI CARE
• ASCOMA
• Willis Towers Watson
• NSIA Assurances

- **Messieurs les Présidents des Organisations Professionnelles de la Santé, Chers Confrères**

• Le Président de l'ONMCI (Dr BAKAYOKO)
• Le Président du SYNAMEPCI (Dr ONE)
• Le Président de l'ACPCI (Dr BASSIT)

- **Monsieur le Président de l'ASACI (KONE MAMADOU)**

• Dr BITTY (directrice de la DEPSS
- **Messieurs les Partenaires du Groupe FARAH**

• Le Groupe CARRE D'OR
• Le Groupe SOCIAM
• La Société INTERMEDIC

Chers Amis, Confrères et Collègues de la Famille FARAH

- **Mesdames et Messieurs les Représentants des Organismes de Presse et Médias**

Honorables Invités, tous en vos rangs, grades et qualités, tous protocoles confondus,

C'est avec un grand honneur et beaucoup de plaisir que je vous dis Akwaba dans notre Etablissement pour l'inauguration de notre acquisition innovante l'IRM 3 Teslas.

Je voudrais avant tout propos, saluer et rendre un hommage appuyé au Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, pour son leadership exceptionnel dans la conduite de l'action réformatrice de l'Etat qui permet notamment le Développement National Sanitaire continu depuis sa prise de pouvoir avec les Plans Nationaux de Développement Sanitaires (PNDS) successifs.

Permettez-moi à cette occasion, de saluer la présence de Monsieur le Ministre de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle, des Membres du Gouvernement et également, très distingués Autorités, Corps diplomatiques, Présidents d'Institutions et divers Partenaires.
Excellences Mesdames et Messieurs,
A quelques jours de cet évènement continental grandiose : la Coupe Africaine des Nations, et malgré votre agenda très chargé de début d'année, vous avez quand même tenu à être présent à cette Cérémonie d'Inauguration de l'IRM 3 Teslas (la première dans la sous-région), que la Polyclinique Farah vient offrir à notre système de soin national.

La Polyclinique Farah, dans son développement s'articule en un GROUPE HOSPITALIER D'ETABLISSEMENTS avec un émaillage dans les grandes communes d'Abidjan et bientôt, à l'intérieur du pays.
Bien que très jeune, le Groupe Farah est résolument engagé à participer et ce, de façon active au développement de la dignité sanitaire nationale avec un plan d'investissement ambitieux pour accompagner la volonté de l'Etat et notre ministère de tutelle, à faire de notre pays le Hub sanitaire sous régional avec l'"Abidjan Medical City".
Dans ce cadre, le Groupe Farah a déployé une politique de soins de proximité durant ces cinq premières années d'existence avec la création des Etablissements ci-dessous :

~ Polyclinique Farah et Extension à Marcory qui permettra d'accroitre la capacité d'accueil et l'ouverture de nouvelles spécialités médico-chirurgicales;
~ Clinique Médicale Trade Center (CMTC) dans la Commune du Plateau ;
~ Centre Médical Spécialisé (CMS) aux 2 Plateaux dans la Commune de Cocody ;
~ Espace Médical de Yopougon (EMY) dans la Commune de Yopougon-Cosmos ;
~ EMY-Polyclinique dans la Commune de Yopougon-Andokoi dont l'ouverture est pour très bientôt;
~ SOS-ABIDJAN (avec les Antennes à Bouaké à Korhogo, à Yamoussoukro et San-Pédro) ;
~ La Fondation Farah pour assurer la Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE) du Groupe Farah.

Le Groupe déploie par ailleurs, une politique de diversification d'activités dans le domaine médical global. Notamment dans :

~ Les prestations de Services de Santé
~ Le transport et Assistance médicalisée
~ L'Industrie pharmaceutique pour très bientôt

L'acquisition de l'IRM 3 Teslas vient offrir un outil performant dans le diagnostic qui va impacter de façon incontestable la qualité de la prise en charge thérapeutique du patient et positionner la Côte d'Ivoire comme leader sous régional et subsaharien en imagerie médicale.
Cette nouvelle IRM 3 Teslas de dernière génération avec Intelligence Artificielle (IA) offre un confort particulier avec son diamètre de 70 cm et un environnement apaisant (Ambiant Light).
Monsieur le Ministre de la santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle, Honorables Invités

Je tiens à réitérer ici, l'engagement de notre groupe à continuer à investir dans l'innovation technologique, un des objectifs majeurs des PNDS 2021-2025 et également dans la formation continue et la recherche universitaire. Ainsi le prochain rendez-vous devrait être l'inauguration de la chirurgie robotique certainement et très prochainement.

Dans ce contexte général Monsieur le Ministre, vous avez su prendre habilement le relais des grands projets engagés par votre prédécesseur en en initiant de nouveaux pour la transformation des structures publiques nationales et la cartographie sanitaire. C'est un véritable travail de titan dans la réorganisation de l'Ecosystème de soins avec la réalisation de la Réforme hospitalière.
A ce propos, nous pensons justement que l'amélioration du Partenariat Public Privé (PPP) et du Dialogue Public Privé (DPP) devrait permettre une offre de soins de qualité à un meilleur prix.

Je profite de l'occasion pour souhaiter à toutes et à tous, une bonne et heureuse année 2024.
C'est sur cette heureuse perspective que je voudrais terminer en vous renouvelant mes vifs remerciements à toutes et à tous.

LE PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

Dr OUALID ZAHREDDINE

CEREMONIE D'INAUGURATION IRM-3 TESLAS DU 09/01/2024 EN IMAGE



















1 : Le President M.Bictogo & Dr Oualid

2 : Le PDG Dr Oualid & Dr Bitty (DEPRS)

3 : Le PDG et Mr Ally Coulibaly

4 : Le PDG et les personnalités politiques

5 : Ministre Nassénéba Touré

6 : Ministre Pierre Dimba

7 : Le PDG Dr Oualid

8 : Le PDG et le Ministre Pierre Dimba

9 : Mr Ally Coulibaly, Mr Aka Ouéle et Mr Adama Bictogo





























1 : Dr Bazzi Hussein

3 : SEM Rodrigue El CHEIKH, Consul Honoraire de la république du Cap Vert en Côte d'Ivoire.

M. Mouhammad Khashab, Consul Honoraire de Madagascar en Côte d'Ivoire

4 : Le PDG et ses hotes

5 : Pr Diabate

6 : Mr Aby Raoul

8 : La coupure du ruban

10 : Le PDG & M. Dimba

11 : Le corps diplomatique

12 : Dr Bakayoko Sidick A. (Pr. ONMCI)
Dr ONE MADOU R. (Pr. SYNAMEPCI)
Dr Bassit Assad (Pr. ACPCI)

13 : Photo de famille

14 : Photo de famille

VERS UN AVENIR DE SANTE PROMETTEUR : LA POLYCLINIQUE FARAH A LA CONFERENCE DE HAUT NIVEAU EN AFRIQUE DE L'OUEST

« Nous sommes ravis de voir les experts du domaine de la santé se réunir pour partager leurs idées et travailler ensemble vers un avenir plus prometteur. »



Dr Zahreddine (PDG de Farah) et Mr Dimba (Ministre de la santé)



Dr Zahreddine - Dr Bitty (DG - DEPS) Mr Doua et Dr Odi

Du 6 au 8 juillet 2023 au CRRAE-UEMOA d'Abidjan-Plateau, la Polyclinique Farah a participé activement à la toute première conférence de haut niveau dédiée au secteur privé de la santé en Afrique de l'Ouest. Cette conférence avait pour thème central « **faire progresser le Dialogue Public-Privé (DPP) en Afrique de l'Ouest, pour atteindre la couverture Sanitaire Universelle (CSU) dans un contexte de santé unique** ». Plus de 300 décideurs et acteurs de la santé ont pris part à cet événement, en plus des ministres en charge de la santé des Etats membres, ainsi que des institutions internationales du secteur de la santé. Ces journées ont été marquées par des moments exceptionnels, des échanges stimulants et des rencontres enrichissantes en échanges d'idées et en perspectives inspirantes.

Nous sommes enthousiastes à l'idée de constater l'engagement des experts de la santé à collaborer, partager leurs idées et travailler collectivement vers un avenir prometteur dans ce domaine.



Mr Doua - Dr Amit Takker Président AHF (Africa Health Fédération) basée à Nairobi Kenya Mme Clare OMATSEYE précédemment Présidente de la FOASPS aujourd'hui Présidente Honoraire de la FOASPS

LA JOURNEE DE LA RADIOLOGIE FRANCOPHONE NOIRE : LA POLYCLINIQUE FARAH, ACTEUR CLE DE CET EVENEMENT.

« Un événement marquant qui rassemble les esprits brillants de la radiologie et de l'imagerie médicale en provenance des régions francophones d'Afrique et d'ailleurs, cette journée est un symbole d'engagement envers l'amélioration des soins de santé. »



Pr. DIABATE
Président de la SIIM et la SRANF



La Polyclinique Farah, établissement médical de renommée régionale, a récemment pris part à un événement médical d'une grande importance : ***les Journées de la Radiologie Francophone Noire***, organisée par la Société Ivoirienne d'Imagerie Médicale (SIIM). Cette journée, qui se tient chaque année pour célébrer les avancées et les contributions des professionnels de la radiologie a été l'occasion pour la Polyclinique Farah de mettre en lumière son engagement envers l'excellence médicale. Nous sommes fiers de compter parmi notre équipe des radiologues talentueux et dévoués.

Ces journées ont été également l'occasion pour nous de présenter au public nos nouvelles acquisitions notamment **l'IRM 3 Tesla, le mammographe numérique avec tomosynthèse, l'échographe Epiq avec fusion d'image.**

Il est important de souligner l'importance de ces outils, devenus aujourd'hui indispensable pour l'amélioration de la santé de nos patients et au renforcement de capacité du personnel médical.



LA FONDATION FARAH BRILLE AU FESTIVAL DU TONPKI NIHIDALEY : UNE CONTRIBUTION REMARQUABLE A LA CELEBRATION CULTURELLE

« Culture et tourisme » tel était le thème qui a réuni les populations du Tonkpi et d'ailleurs à la 6è édition du festival Nihidaley à Man, dans l'ouest montagneux de la Côte d'Ivoire. Ce festival a débuté depuis le 13 décembre avec l'objectif central de mettre en exergue le riche patrimoine culturel et artistique du peuple Dan.

La Fondation Farah, reconnue pour son engagement indéfectible envers la santé publique et le bien-être des communautés, a participé de manière significative à ce Festival des Arts et de la Culture DAN. La Fondation Farah intervient dans l'humanitaire, l'éducation et le sanitaire. À l'occasion de cette édition, tous ces chapitres ont été pris en charge notamment au niveau sanitaire avec 2000 kits de dépistage du diabète et 2000 dépistages de l'hypertension artérielle (HTA), 10 télévisions, 20 réchauds à gaz, 60 ventilateurs, 10 lits d'hospitalisation, de nombreux kits alimentaires offerts, des jouets offerts ainsi que des kits scolaires offerts, en référence de la convention de partenariat entre ce festival et la fondation.

La société SOS ABIDJAN, une filiale du groupe hospitalier Farah, a par ailleurs offert une couverture médicale de l'événement durant les 6 jours.

Comme chaque année, cette sixième édition a déroulé de nombreuses activités sous la Présidence éclairée de Monsieur le Ministre d'Etat et Président du conseil général du TONKPI, Monsieur MABRI Toikeuse et son épouse avec le comité d'organisation de cet évènement devenu emblématique :

1- L'intégration culturelle : à cette 6ème édition était à l'honneur la région de l'AGNEBY TIASSA, dirigée par NANAN N'DORI ANDO JOSEPH (membre du directoire de la chambre nationale des rois et des chefs traditionnels, Président régionale de la CNRCT de l'Agneby Tiassa) accompagné par toutes les notabilités des différentes ethnies composites de la région et du conseil général avec son Président Monsieur le Ministre de la Santé de l'Hygiène Publique et de l'Assurance Maladie Universelle. Le Roi GBOUDEDAN 1er GUY PASCAL roi des Dans et les notabilités du Tonpki étaient présentes pour l'accueil de leurs collègues. Les ethnies alliées (Senoufo, Peulh, Gourou, etc.) étaient par ailleurs fortement représentées. D'autres ethnies telles que les Bétés et les Gnamboua et autres étaient aussi présentes et tout ceci a participé au programme du « vivre ensemble », programme cher au gouvernement du président ALLASSANE OUATTARA. Plusieurs personnalités politiques ont fait le déplacement pour soutenir le couple MABRI.

2- Les activités d'animation : la Région du Tonkpi possède un patrimoine culturel immatériel d'une richesse exceptionnelle, où une variété de danses exécutées par les femmes et les hommes, ainsi que des masques représentant une multitude de catégories, contribuent à cette richesse culturelle. Le festival Tonkpi Nihidaley offre une opportunité privilégiée de mettre en lumière certains échantillons et archétypes de ce patrimoine lors de ces moments particuliers. Les invités et alliés ont fait aussi les mêmes démonstrations culturelles avec leurs rythmes et tenues traditionnelles.

3- Les activités d'exposition : l'une des principales attractions de cette édition a été l'exposition, qui a eu lieu tout au long du Festival. L'objectif général de cette exposition était de mettre en avant les potentiels agricoles, artisanaux, artistiques, culturels, miniers et touristiques de la Région du Tonkpi.

4- Les activités ludiques et sportives : Tonkpi Nihidaley, c'est aussi l'occasion de faire revivre les sports et jeux ancestraux de la région, auxquels sont adjoints le cross et le maracana.

5- Les activités de découverte : au moment où les activités se déroulent en ville, les festivaliers entreprennent la découverte de la région.

6- Le concours de beauté : le concours de beauté fut l'occasion de la célébration de la beauté de la femme Dan selon des critères issus de la tradition de ce peuple. La Fondation Farah a offert des lots importants aux gagnantes de ce concours.

7- Les découvertes culinaires : lors de cette célébration, la présentation des saveurs et de la culture gastronomique a accompagné la manifestation.

La participation de la Fondation Farah au Festival du Tonpki Nihidaley a été bien accueillie par la communauté, soulignant la valeur ajoutée de la santé dans le contexte culturel. En intégrant des services de dépistage au cadre festif, la Fondation Farah a réussi à atteindre un public diversifié et à transcender les barrières traditionnelles liées aux soins de santé.

RETOUR SUR IMAGE













L'ATELIER SUR LA GROSSESSE, LE CONFORT, ET LA POUSSEE : UNE COLLABORATION INNOVANTE ENTRE NAYOU ET FARAH

« Nayou et Farah s'unissent pour offrir un atelier exclusif sur la grossesse et le confort : tout savoir sur la poussée »



La grossesse est une période de transformation physique et émotionnelle pour les femmes. L'une des étapes cruciales de cette expérience est l'accouchement, un moment à la fois redouté et attendu. Pour aider les femmes à mieux comprendre ce processus et à se préparer mentalement et physiquement, l'entreprise Nayou, marque de puériculture made in Côte d'Ivoire qui produit et distribue des articles pour la future maman, la maman, et les tout-petits s'est associée à la polyclinique Farah pour organiser un atelier unique sur la grossesse, le confort et la poussée. Cet atelier a été brillamment animé par **Docteur HOUDJA Etienne, gynécologue obstétricien**, qui a su partager son expertise médicale et sa vaste expérience dans le domaine de la santé maternelle pour aider les futures mamans à mieux comprendre et gérer la période cruciale de la grossesse et de l'accouchement. Son engagement à éduquer et à soutenir les futurs parents a été clairement visible tout au long de la séance.



L'atelier a créé un espace de discussion ouvert et informatif où les participantes ont pu partager leurs expériences et leurs préoccupations. En fin de compte, cet atelier a permis aux participantes de se sentir mieux préparées et plus confiantes à l'approche de l'accouchement.





COMPRENDRE L'AUTISME : ATELIER SUR LA DETECTION PRECOCE DES SIGNES DE L'AUTISME CHEZ L'ENFANT

«Un atelier de formation essentiel sur le thème de la détection précoce des signes d'autisme chez les enfants»





Le 12 avril dernier, La Polyclinique Farah a organisé un atelier de formation sur le thème "***Comment Détecter les Signes d'un Enfant Autiste ?***", animé par le Professeur LASME-GUILLAO, cheffe de service pédiatrie et néonatologie. Cet événement a été une occasion précieuse pour les professionnels de la santé, les éducateurs et toute personne intéressée par la question de l'autisme, de mieux comprendre cette condition et d'être initiés aux méthodes pratiques pour améliorer la qualité de vie des enfants autistes et de leur entourage.

L'atelier a également mis l'accent sur l'importance de soutenir les enfants autistes et leurs familles dans leur parcours quotidien. Le Professeur LASME-GUILLAO a partagé des conseils précieux pour améliorer la qualité de vie de ces enfants et de leur entourage.



farah Inside



ACTIONS SOCIALES

CARAVANE DE LA SANTE

La fondation Farah a pour objet de participer au développement social de la communauté nationale en posant des actes citoyens. Elle a donc initié un projet dénommé LA CARAVANE DE LA SANTE. Cette caravane se déroulera dans plusieurs villes de l'intérieur. Elle a pour objectif de :

Contribuer à la sensibilisation des populations de ces zones sur la prévention de façon générale ;

Sensibiliser et former les populations sur les facteurs de risque et les signes d'alertes sanitaires sur les pathologies retenues pour les rendre plus aptes au dépistage précoce ;

Apporter un appui citoyen aux populations.

ÉTAPE 1 : ADZOPÉ LE 17 NOVEMBRE 2023

- Nous avons eu 410 participants soit 250 pour la glycémie et 160 pour l'hypertension artérielle.
- Distribution de 250 kits alimentaires
- 10 télévisions, 15 ventilateurs, 15 bouilloires électriques, et 83 kits scolaires.















ÉTAPE 2 : AGBOVILLE DU 19 AU 21 OCTOBRE 2023

- 250 personnes ont pu être dépistées pour le diabète et 350 pour la tension artérielle.
- 10 télévisions offert, 15 ventilateurs offert, 15 bouilloires électrique offert











ÉTAPE 3 : ÉCOLE SAINTE MARIE LE 15 NOVEMBRE 2023

• 35 mammographies réalisées



















LA FONDATION FARAH S'ENGAGE AUX COTES DU MAIRE DE BINGERVILLE POUR CELEBRER LES FEMMES LORS DE LA FETE DES MERES.

La Fondation Farah s'unit au Député-Maire de Bingerville pour célébrer l'amour, la force et la détermination des femmes en cette fête des mères.







Le 24 juin 2023, à Bingerville, la Fondation Farah s'est engagée de tout cœur aux côtés du Député-Maire de Bingerville, **Monsieur ISSOUF DOUMBIA** pour célébrer de manière exceptionnelle les femmes à l'occasion de la fête des mères. Cette collaboration promet de rendre hommage à ces piliers inestimables de nos vies, en reconnaissant leur dévouement inlassable, leur amour inconditionnel, et leur contribution précieuse à notre société.

A cette occasion, la Fondation Farah a offert de nombreux examens de mammographie.

La Fondation Farah partage la conviction que ces femmes méritent une reconnaissance exceptionnelle et que leur impact positif sur nos communautés doit être mis en avant.



Mme SOLANGE MABRI ET Mr DOUA AVEC LES BÉNÉFICIAIRES

ALLIANCE ENTRE LA FONDATION SOLIDARITE POUR TOUS ET LA FONDATION FARAH : UNE VISION COMMUNE

« Cette année, un partenariat exceptionnel a vu le jour, alliant deux fondations caritatives renommées. »





En cette période sacrée du mois de Ramadan, la solidarité et l'entraide sont des valeurs qui prennent une signification particulière pour de nombreuses personnes à travers le monde. C'est dans cet esprit que la **Fondation Farah** a choisi de s'unir aux côtés de la Fondation Solidarité Pour Tous de Madame Solange Fatima MABRI (Présidente de la Fondation), deux organisations caritatives renommées, pour apporter une lueur d'espoir aux populations.

Les détenus musulmans de la Maison d'Arrêt et de Correction d'Abidjan (MACA), les étudiants de l'Association des Élèves et Étudiants Musulmans de Côte d'Ivoire (AEEMCI) de l'Université Nangui Abrogoua, mais aussi ceux de l'Institut National de la Jeunesse et du Sport (INJS) et les agents de la mairie de Marcory se sont vus offrir des centaines de kits alimentaires pour ce mois sacré.

Ces actions démontrent que même face aux défis les plus grands, la solidarité, la générosité et l'empathie peuvent apporter un changement significatif dans la vie des gens.



LA POLYCLINIQUE FARAH S'ENGAGE POUR SONT PERSONNEL : DES MAMMOGRAPHIES GRATUITES POUR TOUTES



« La polyclinique Farah ne se contente pas de fournir des soins médicaux de qualité, mais qu'elle s'investit également dans la promotion de la santé préventive et du bien-être de ses patients et de son personnel. »



Le cancer du sein demeure l'une des principales préoccupations en matière de santé féminine, et la polyclinique Farah a pris conscience de l'importance cruciale du dépistage précoce pour la prévention et le traitement réussi de cette maladie. Dans le but de promouvoir la santé des femmes et de contribuer à la sensibilisation au cancer du sein, la polyclinique Farah a pris l' initiative d' offrir des mammographies gratuites à ses patientes, ainsi qu' à son personnel médical et administratif.

C'est au total plus de 200 mammographies offertes. C'est un geste remarquable qui reflète son engagement envers la santé et le bien-être de ses employés. Cela montre que la polyclinique Farah reconnaît la valeur de ses équipes médicales et administratives, et s'efforce de créer un environnement de travail sain et solidaire.



UNE FETE DE NOËL INOUBLIABLE GRACE À LA FONDATION FARAH

En cette période féerique de Noël, la Fondation Farah a répandu la joie et la chaleur à travers la distribution de jouets gratuits aux enfants de la polyclinique ainsi qu'aux enfants de son personnel. Cette initiative touchante a non seulement apporté joie et réconfort aux enfants, mais a également créé une ambiance magique dans tout l'établissement. Chaque enfant a reçu un cadeau personnalisé, adapté à ses préférences, éveillant des éclats de bonheur et d'excitation.

Mais la générosité de la Fondation Farah ne s'est pas arrêtée là. La Fondation a également organisé un Arbre de Noël exceptionnel à Youpiland, un espace enchanteur spécialement aménagé pour les enfants du personnel. Cet événement festif a créé un lien communautaire fort et a offert aux enfants une journée remplie d'amusement, de jeux et de surprises.





Par ailleurs, la fondation a organisé une journée mémorable à Bingerville, marquée par la distribution de jouets gratuits aux enfants et de plusieurs kits alimentaires aux femmes de la communauté.

En répandant la magie de Noël à Farah, à Youpiland et à Bingerville, la Fondation Farah a véritablement incarné l'esprit de la saison des fêtes, apportant du réconfort, de l'espoir et de la joie à tous ceux qui en ont bénéficié. Cette initiative exemplaire témoigne de l'engagement continu de la Fondation Farah envers la communauté et de sa volonté de faire une différence positive dans la vie des enfants, même dans les moments les plus difficiles.



RETOUR SUR IMAGE














farah Inside



LET'S GO AHEAD

farah
POLYCLINIQUE

IRM 3 TESLA

LA RÉVOLUTION ALLIANT LA TECHNOLOGIE DE POINTE ET L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE



LE CŒUR
POUR VOUS ÉCOUTER,
LA COMPÉTENCE
POUR VOUS SOIGNER.

afaq
ISO 9001
Qualité
AFNOR CERTIFICATION

farah
POLYCLINIQUE

MyFarah

VOS RENDEZ-VOUS EN UN CLIC

C'est :

- Prise de rendez-vous consultation / Radiologie (IRIMA)
- Demande d'accord préalable
- Accés aux résultats d'examen
- Assistance en ligne avec des conseillers médicaux
- Accès à la presse FARAH



Mise à jour prochainement disponible sur :

Google Play

App Store

IRIMA
Institut de Radiologie et d'Imagerie d'Abidjan





Mammographie numérique

IRIMA PROPOSE TOUTES LES MODALITÉS D'IMAGERIE POUR LES DÉPISTAGES, DIAGNOSTICS ET SUIVIS THÉRAPEUTIQUES. SITUÉ AU REZ DE CHAUSSÉE DE LA POLYCLINIQUE FARAH, IRIMA EST DOTÉ D'ÉQUIPEMENTS LES PLUS PERFORMANTS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST.

- **IRM 3.0 TESLA**
- **SCANNER 128 BARETTES**
- **ECHOGRAPHE 4D**
- **DOPPLER COULEUR**
- **MAMMOGRAPHE NUMÉRIQUE AVEC TOMOSYNTHÈSE**
- **DOPPLER COULEUR**
- **TOMODENSITOMÈTRE**
- **OSTEO- DENSITOMÈTRE**
- **PANORAMIQUE DENTAIRE**
- **DENTASCANNER**



Epic diffusion d'images Philips

TEL: 27 21 23 08 00
WWW.POLYCLINIQUEFARAH.COM





farah
POLYCLINIQUE

À la Polyclinique Farah, vivez une expérience unique et magique avec notre ÉCHOGRAPHE 4D grâce à notre technologie de pointe avancée.



Prise de rendez-vous au

1316 ou au
27 21 26 00 93

SOS ABIDJAN



13 04 — **24H / 24 7J / 7**

MARCORY RÉSIDENTIEL RUE BAHIAS

- **MÉDICALISATION SUR PLACE ET SOINS PRÉ-HOSPITALIERS**
- **ÉVACUATION SANITAIRE**
- **SERVICE MOBILE D'URGENCE ET DE RÉANIMATION**
- **MÉDECINE SUR SITE**
- **COUVERTURE D'EVENEMENTS**
- **SOINS À DOMICILE**





VOTRE POLYCLINIQUE EST OUVERTE

NOS SPÉCIALITÉS

SCANNER, ÉCHOGRAPHIE, RADIOLOGIE, CONSULTATIONS, HOSPITALISATIONS, RÉANIMATION, BLOC OPÉRATOIRE, URGENCES, IRM

Yopougon zone industrielle, route de la prison civile

CONTACTEZ-NOUS AU : +225 27 23 40 81 40

farah
POLYCLINIQUE



SERVICE DE CONCIERGERIE MEDICALE ET D'ACCUEIL VIP (GRATUIT)

SYMBOLE DE SOIN ET D'ÉLÉGANCE

Nos équipes incarnent l'excellence. Leur professionnalisme et leur empathie se reflètent dans toutes leurs interactions, vous garantissant une expérience chaleureuse et rassurante. Chaque membre de notre équipe est passionné par votre bien-être, mettant en œuvre une approche dévouée et attentionnée pour vous accompagner à chaque étape de votre parcours médical. Avec une attitude chaleureuse et une volonté inébranlable de servir, nous sommes là pour rendre votre expérience aussi confortable et agréable que possible.

REMONTEZ NOUS TOUS VOS BESOINS

Plongez dans l'expérience hospitalière en toute sérénité avec notre service d'assistance en ligne de conciergerie médicale. Du confort de votre lit d'hôpital, d'un simple clic, exprimez tous vos besoins et préoccupations. Notre équipe dévouée est à votre écoute 24h/24 et 7jours/7 pour faciliter chaque aspect de votre séjour, vous permettant ainsi de vous concentrer sur votre bien-être. Avec notre assistance en ligne, la tranquillité d'esprit est à portée de main, faisant de votre hospitalisation une expérience plus agréable et rassurante.

conciergerie 1316



BILAN DE SANTÉ & VISITE ANNUELLE POUR LES ENTREPRISES

UNITÉS MÉDICALES MOBILES

T : (+225) 27 21 26 00 93
F: (+225) 27 21 28 17 03

Tout nos appareils sont bien équipés pour effectuer les examens nécessaires de la visite annuelle de vos employés.

Des unités mobiles de prélèvement de sang pour le bilan de santé et de dépistage ORL (Oto-Rhino-Laryngologie), audiométrie, tympanométrie, échographie générale et spécialisée, electrocardiographie 12 pistes (ECG)

5 UNITÉS MÉDICALES **MOBILES** À VOTRE DISPOSITION.

Des unités de radiologie mobiles pour les examens suivants : Radio os/poumon, l'exploration fonctionnelle respiratoire (spirométrie), mammographie, échographie, fond d'oeil, champ visuel, réfractométrie, visiomètre.

- Sans déplacement de vos employés dans nos locaux
- Un service de proximité
- Une équipe Farah assurera le bon déroulement de la visite dans vos locaux et un interlocuteur privilégié pour le suivi
- Des résultats disponibles dans les meilleurs délais



Côte d'Ivoire - Abidjan - Marcory Résidentiel.
Place Donwahi - Rue des Bahias
www.polycliniquefarah.com
info@polycliniquefarah.com

UN CENTRE DE SOINS DE PROXIMITÉ PROFESSIONNELLE.

Située dans l'immeuble Trade Center du Plateau, la Clinique Médicale Trade Center (CMTC) a été créé pour répondre aux besoins de soins de qualité, rapprochés. La commune étant par ailleurs, le plus gros pôle des affaires de Côte d'Ivoire, un accent particulier a été mis sur l'accès à la médecine du travail.

Le plateau technique de CMTC est l'un des plus performants de la commune avec des équipements de dernière génération.



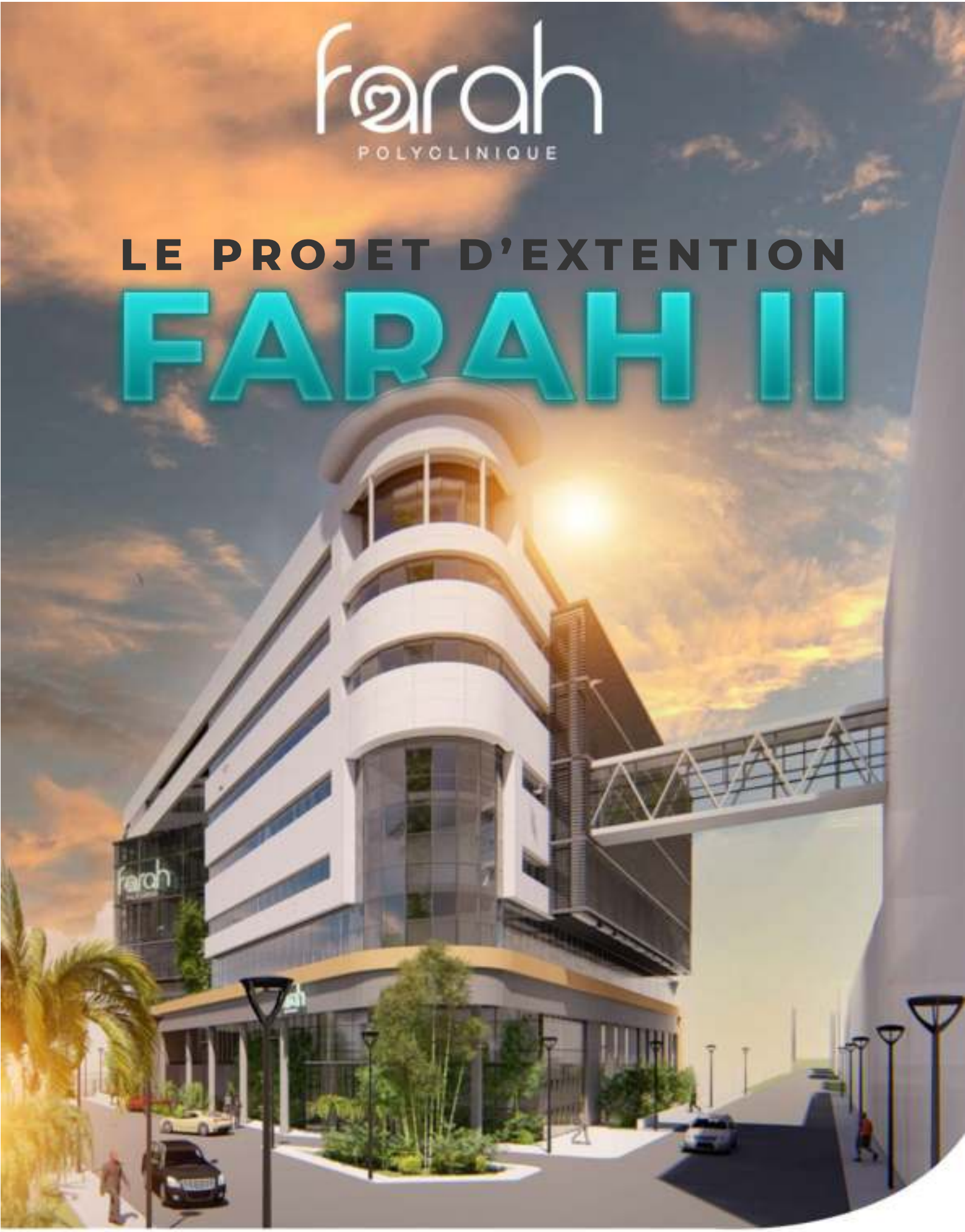
cmtc Clinique médicale trade center

AU CŒUR DE LA CITE
A CŒUR VOTRE SANTE

Plateau - Av. Houdaille, Imm. Trade Center • 11 BP 7171 Abidjan •
TEL.: 27 20 21 20 98 / 27 20 21 97 97 • FAX: 27 20 22 50 84

farah
POLYCLINIQUE

LE PROJET D'EXTENTION
FARAH II



LE CŒUR
POUR VOUS ÉCOUTER,
LA COMPÉTENCE
POUR VOUS SOIGNER.

afaq
ISO 9001
Qualité
AFNOR CERTIFICATION

farah
POLYCLINIQUE



LE CŒUR POUR VOUS ÉCOUTER, **LA COMPÉTENCE POUR VOUS SOIGNER.**

La Polyclinique Farah est l'établissement de classe mondiale construit avec une forte volonté d'innovation et d'excellence pour offrir des centres de soins pointus et de haut niveau comme IRIMA (Institut de Radiologie et d'Imagerie Médicale d'Abidjan) à notre population et celle de la sous-région avec un plateau doté des équipements de dernière génération.

IRIMA, après cinq années d'exercice, a pu bâtir sa notoriété grâce à une équipe de professionnels de grande expérience et l'application de solutions technologiques innovantes comme l'Intelligence Artificielle (IA).

La Polyclinique Farah est par ailleurs, un établissement certifié ISO 9001 version 2015 par l'Association Française de Normalisation (AFAQ-AFNOR) depuis le mois de février 2021.

Notre établissement par son engagement à la formation continue et à la modernisation permanente de son plateau technique entend jouer un rôle actif dans la réalisation des objectifs sanitaires nationaux qui visent à faire de notre pays, un Hub sanitaire régional avec "l'Abidjan médical city" à l'orée 2025.



La Polyclinique FARAH c'est :

- Un service d'urgences
- Un service d'endoscopie
- Un service de cardiologie
- Un service d'hospitalisation
- Un service de pédiatrie et de maternité
- Un service de réanimation adulte et néonatale
- Un département de physiothérapie et de rééducation fonctionnelle
- Un département d'imagerie médicale et de radiologie interventionnelle
- Un laboratoire d'analyse et de biologie médicale
- Des services de consultation
- Des blocs opératoires
- Des salles d'explorations fonctionnelles
- Des soins à domiciles
- Des unités médicales mobiles

8500m² réparts sur 6 étages

120 lits

200 médecins

Côte d'Ivoire - Abidjan - Marcory Résidentiel.
Place Donwahi - Rue des Bahias / 11 2956 BP Abidjan 11
T. **1316** / (+225) 27 21 26 00 93 / F. (+225) 27 21 26 17 03
www.polyclinique farah.com

afaq ISO 9001